

Le 28 avril 2008



Jean-Pierre CHARDON, Président du Gimélec vous présente les 3 nouveaux guides du Gimélec sur l'Efficacité Energétique



Quels sont les objectifs de la parution de ces trois guides ?

Ces guides sont une contribution directe de la profession aux objectifs ambitieux posés par le Grenelle de l'environnement. Ils sont également une réponse concrète aux attentes des marchés du bâtiment, de l'industrie et des collectivités territoriales qui sont aujourd'hui à la recherche d'outils pratiques pour traiter au mieux leurs problématiques d'économie d'énergie et de réduction des émissions de CO₂.

Cette demande de nos clients est forte comme nous l'a démontré le formidable succès de nos 1^{ères} Assises de l'efficacité énergétique du 15 janvier 2008 et comme nous le constatons dans nos relations clients quotidiennes.

Ces trois guides opérationnels décrivent donc les "bonnes pratiques" de l'efficacité énergétique et combinent des approches méthodologiques d'une part, et applicatives d'autre part. Outils privilégiés de dialogue entre donneurs d'ordres et prestataires, ils proposent une méthodologie et une terminologie de référence et donnent à chacun les moyens de définir sa propre démarche d'efficacité énergétique adaptée et durable.

Quelles sont les spécificités de chacun de ces guides ?

Les 3 guides sont complémentaires.

Le Guide « Mener à bien un projet d'efficacité énergétique dans les bâtiments et les collectivités locales » propose aux propriétaires, à la maîtrise d'ouvrage, aux occupants et aux exploitants une méthode et des solutions concrètes permettant de réaliser des projets d'efficacité énergétique dans leurs bâtiments.

Dans un même esprit, le guide « Mener à bien un projet d'efficacité énergétique dans l'industrie » s'adresse quant à lui aux exploitants de sites industriels.

Ces deux premiers guides se présentent sous la forme de triptyques que l'on peut schématiser de la façon suivante :

- une première partie rappelle au lecteur les enjeux des économies d'énergie dans les bâtiments et l'industrie,
- un chapitre central est consacré aux méthodologies à mettre en œuvre pour réussir un projet d'efficacité énergétique,
- enfin, un jeu de fiches applicatives complète l'ensemble en listant les solutions d'efficacité énergétique (produits et services) disponibles aujourd'hui sur le marché avec un affichage des gains potentiels permis par chacune de ces solutions.

Le troisième guide « Le rôle de la mesure dans un projet d'efficacité énergétique » s'applique tant dans le domaine du bâtiment que de l'industrie. Il explique comment décliner la mesure des énergies par usage tout au long des projets d'efficacité énergétique, la mesure des énergies, aussi appelée le mesurage. De fait, la mesure apparaît bien comme l'élément clé du succès de toute démarche de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂.

Quelle est la contribution spécifique des membres du Gimélec en matière d'efficacité énergétique ?

Notre profession est sans doute l'une des toutes premières à avoir œuvré dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et ce dès le 1^{er} choc pétrolier. Elle a depuis complété son expérience avec succès, en particulier dans les pays anglo-saxons et nordiques pour ce qui touche aux bâtiments, et a inventé le concept d'efficacité énergétique active. Ce concept, à l'image de la sécurité active dans l'automobile, est aujourd'hui une réalité admise par tous.

Nos entreprises offrent un large éventail de solutions susceptibles de générer jusqu'à 30 % d'économies d'énergie dans les bâtiments et l'industrie. Ces solutions, immédiatement disponibles et particulièrement adaptées aux installations industrielles et aux bâtiments existants, vont des produits performants (moteurs électriques et transformateurs à haut rendement), à l'efficacité énergétique active (systèmes intelligents de régulation, d'automatismes et de mesure). Elles permettent de réduire durablement les consommations tout en améliorant la qualité et la disponibilité des énergies.

Enfin, nos entreprises se sont distinguées en étant les 1^{ères} en France à promouvoir le Contrat de Partenariat Energétique reconnu depuis, lors du Grenelle de l'environnement, comme levier incontournable de la « rénovation » énergétique des bâtiments existants, en particulier quand ils sont publics. Le CPE engage les prestataires que nous sommes sur le service délivré dans la durée ainsi que sur les performances énergétiques et économiques que nous garantissons.

Quelles autres actions le Gimélec prévoit-il dans le domaine de l'efficacité énergétique ?

Le Gimélec s'est très fortement impliqué dans les travaux du Grenelle de l'environnement et apporte maintenant son concours à diverses administrations et interlocuteurs privés pour faciliter la mise en œuvre concrète des démarches de progrès énergétique visées. Il travaille par ailleurs à l'évolution de la Réglementation Thermique pour prendre en compte l'ensemble des leviers de progrès disponibles en matière d'efficacité énergétique et en particulier les solutions d'efficacité énergétique active.

Le Gimélec œuvre par ailleurs à la définition d'un référentiel de mesure basée sur le standard nord-américain appelé IPMVP. Il est en effet indispensable que tous les acteurs nationaux, privés et publics, puissent s'appuyer sur un même référentiel incontestable pour mesurer dans tout projet d'efficacité énergétique les gisements d'économies et les gains réalisés.

Le Gimélec assure également un rôle important de porteur des bonnes pratiques en animant des formations sur les contrats de partenariat énergétique, en informant plus de 100 000 professionnels via les « Rendez-vous mensuels de l'efficacité énergétique » sur le web (www.gimelec.fr) ou en éditant des guides tels que ceux présentés aujourd'hui.

Dans ce même rôle d'information et au vu du succès de nos assises de janvier, nous avons d'ores et déjà décidé en partenariat avec EDF d'organiser une manifestation du même type à Lyon probablement à l'automne prochain. Le Gimélec organisera également, en partenariat avec GL Events, une opération dédiée à l'industrie à l'occasion du salon SCS qui se tiendra à Villepinte du 2 au 5 décembre 2008.

Pour conclure, je crois pouvoir dire qu'à l'image de l'électricité qui sera sans conteste l'énergie de demain dans un objectif d'énergie performante et décarbonnée, notre profession est aujourd'hui un interlocuteur incontournable en matière d'efficacité énergétique.

Contact presse :
Delphine EYRAUD
deyraud@gimelec.fr
01 45 05 71 55